



Profilex s.a.

6b, Z.I. In den Allern
L-9911 Troisvierges
Phone LU : +352 99 89 06
Phone BE : +32 28 88 16 29
Fax : +352 26 95 73 73

info@profilex-systems.com
www.profilex-systems.com

5



558 5.1 PROTECTION DE MACHINES



563 5.2 SAVEGUARD

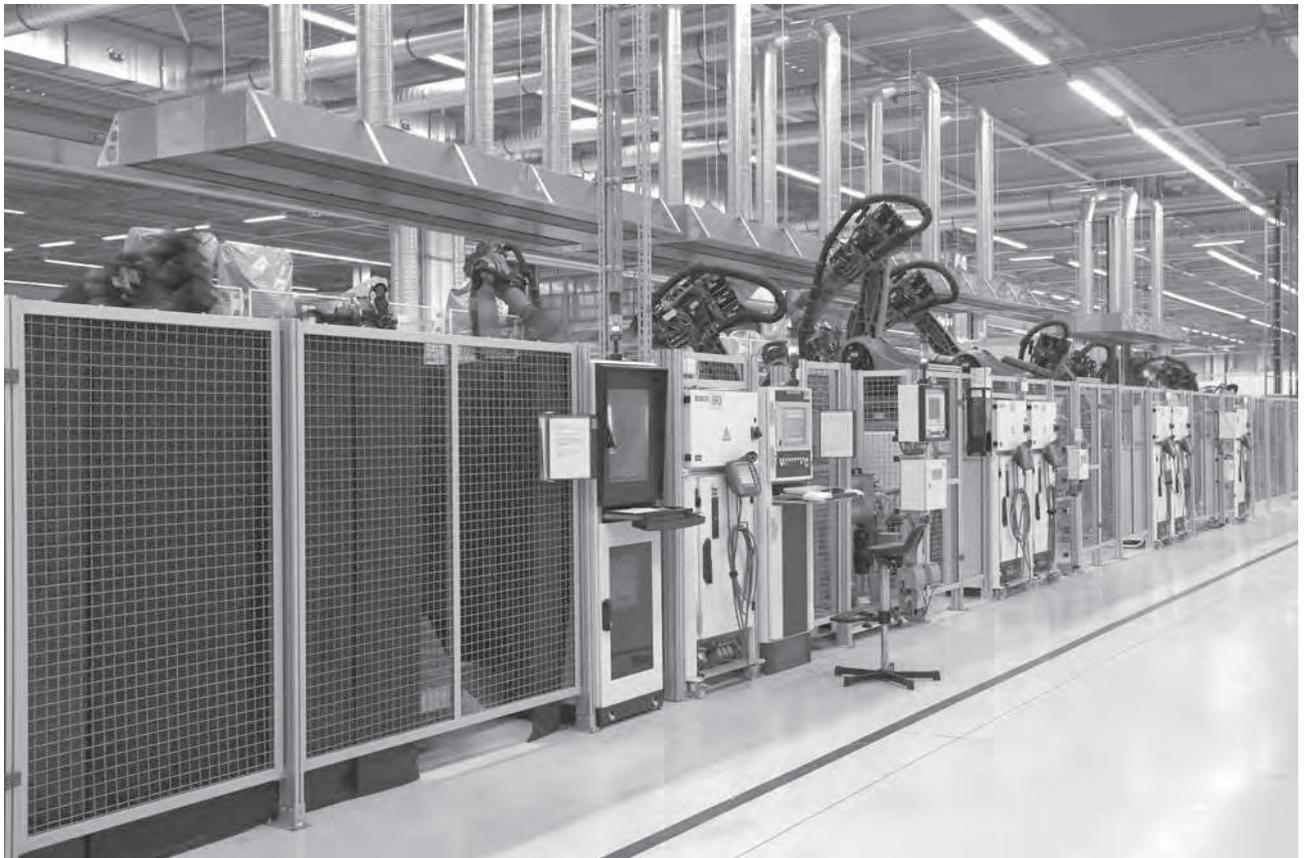
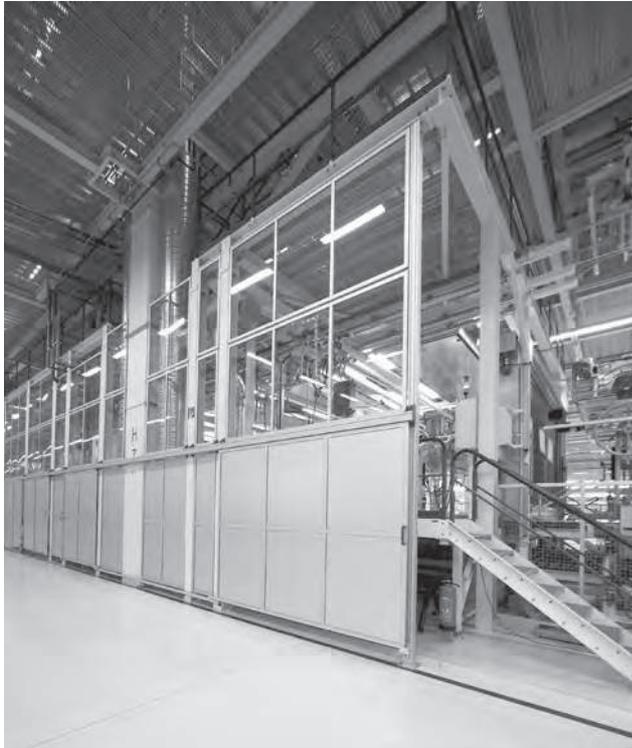


575 5.3 PROTECTION SONRE

SYSTEMES DE PROTECTION

PROTECTION DE MACHINES

EXEMPLES



PROTECTION DE MACHINES

EXEMPLES

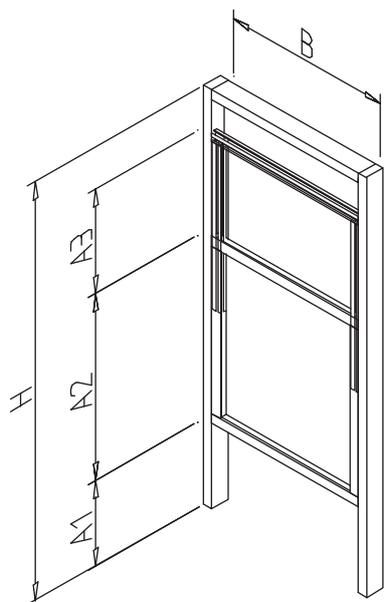


PROTECTION DE MACHINES

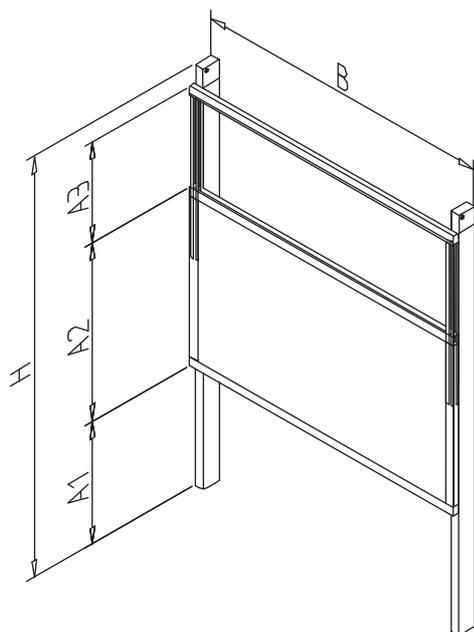
PORTE MONTE ET BAISSÉ

Livré entièrement monté et prêt à être intégré. Construction en profilé d'aluminium avec des contre-poids coulissants à l'intérieur des montants et équipée d'un panneau de polycarbonate épaisseur 6 mm.

Protection mobile d'établi



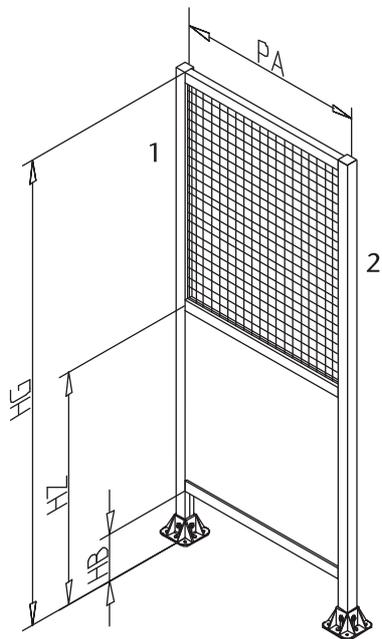
Protection mobile de machines



PROTECTION DE MACHINES

ZONES

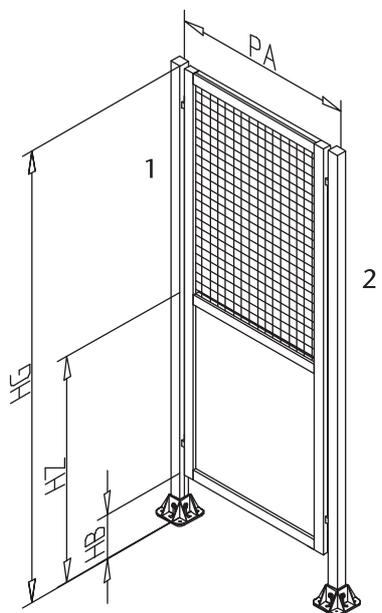
Protection avec un encadrement fixe

**Conditionnement**

- 1 Pied en profilé d'aluminium
- 2 Traverses
- 1 Panneau entièrement monté: panneau grillagé, maille 40 mm, épaisseur du fil électrozingué 4 mm

Le second pied fait partie de la 2ème cloison. Si l'on désire une cloison unique, il faut commander un second pied.

Protection avec panneaux amovibles

**Conditionnement:**

- 1 Panneau entièrement monté: panneau grillagé, maille 40 mm, épaisseur du fil électrozingué 4 mm
- 1 Pied en profilé aluminium avec une plaque de fixation au sol et 2 supports d'habillage

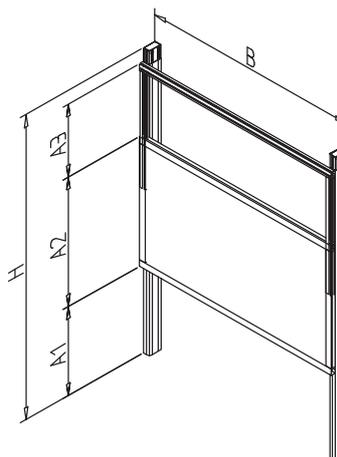
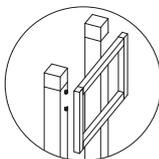
Le second pied fait partie de la 2ème cloison. Si l'on désire une cloison unique, il faut commander un second pied.

PROTECTION DE MACHINES

CONSULTATION POUR CARTERISATION PORTE MONTE ET BAISSÉ CONSULTATION POUR CARTERISATION PANNEAU DE PROTECTION

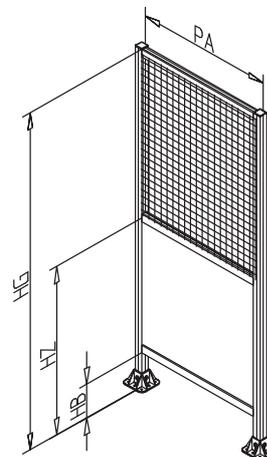
Hubtür

- Position porte/panneau devant entre
- Largeur B mm
- Hauteur A2 mm
- Course A3 mm
- Distance/sol A1 mm
- Entrainement Manuel Pneumatique
- Panneau d'habillage Art. N°
- Cadence ouverture/heure
- Rajout de panneaux
supérieur oui non
inférieur oui non



Panneau de protection

- Cadre fixe Démontable
- Hauteur totale HG mm
- Distance/sol HB mm
- Espacement poteaux PA mm
- Renfort intermédiaire oui non
- Hauteur renfort HZ mm
- Habillage supérieur Art. N°
- Habillage inférieur Art. N°
- Pied Pied GD laque de pied sans



Coordonnées

- Société Je souhaite un contact téléphonique
- Interlocuteur Je souhaite un devis écrit
- Téléphone
- Fax
- E-Mail

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SAVEGUARD

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SAVEGUARD DISTANCES DE SÉCURITÉ

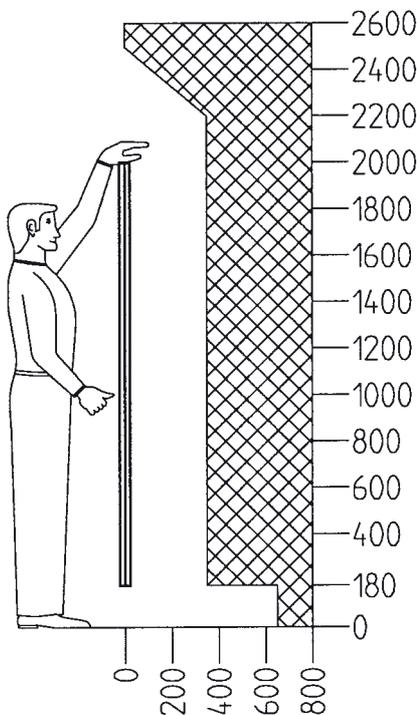
Systeme de protection MiniTec SaveGuard



Les dispositifs de protection personnelle sont utilisés couramment dans la vaste gamme de systèmes de profilés MiniTec. Notre logiciel de conception CAO MiniTec permet de modeler et définir en peu de temps des dispositifs de protection indépendants, en adéquation parfaite avec les souhaits du client, associant un haut niveau de sécurité et un aspect visuel de toute beauté. Notre catalogue principal de profilés MiniTec contient tous les composants pour la conception de systèmes de protection personnelle, de portes, de portes relevables, de portes coulissantes, etc. Nos modules normalisés ont été développés à partir des mêmes composants, et permettent d'obtenir des solutions particulièrement bon marché, tout en répondant aux normes 98/37/EG, EN ISO 12100-1 / EN ISO 12100-2 et EN 953. Tous les composants utilisés sont conformes aux critères de la norme DIN EN ISO 10218-1. Les dispositifs de protection indépendants doivent empêcher l'accès à des zones à risque tout en les protégeant contre d'éventuelles projections d'objets ou 'éléments mobiles de machines ainsi que contre l'entrée de liquides. Le système doit être conçu de manière à empêcher tout démontage sans outil.

Le positionnement du dispositif de sécurité doit toutefois être précédé dans tous les cas d'une analyse de risque de la part du fabricant, conformément à la norme EN ISO 12100-1.

Distances de sécurité



Des distances de sécurité de la zone à risque doivent être respectées pour 'utilisation d'un grillage ondulé présentant une largeur de maille de 40 mm. Ces distances sont différentes si des éléments de surface fermés sont utilisés.

Les distances de sécurité requises pour les dimensions ci-dessus sont définies par la norme EN 13857.

Systeme de protection

Hauteur: 2000 mm

Distance jusqu'à la zone à risque: 350 mm

Les distances de sécurité pour les dimensions ci-dessous sont définies par la norme EN 811. La distance de sécurité à la source de danger dépend de la surface au sol de la zone protégée

Élément de grillage

Surface au sol: 180 mm

Distance à la zone à risque: 665 mm

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SAVEGUARD

CHARGE ADMISSIBLE SYSTÈME DE FIXATION

Charge admissible

La charge admissible des systèmes de protection standard a été évaluée par des études empiriques. Pour cela, une plaque de 200x200 mm a été appliquée de façon statique au centre de l'élément, jusqu'à observer un détachement du grillage ondulé des pinces de fixation. Les valeurs indiquées s'appliquent pour des systèmes de protection à pinces de fixation 32x32 avec grillage ondulé, acier galvanisé, 40x40x4 mm.

Hauteur de zone HS mm	Taille du système B mm	Charge F N
1820	500	1200
1820	750	1200
1820	1000	1000
1820	1250	1000
1820	1500	1200
1820	1750	1100
1820	2000	1000

La charge admissible dynamique des systèmes de protection a été mesurée par des essais de résistance aux chocs par pendule, réalisés avec un poids de 100 kg par le TÜV région de la Sarre. L'ensemble des critères de la directive sur les machines 2006/42/EG a été satisfait.



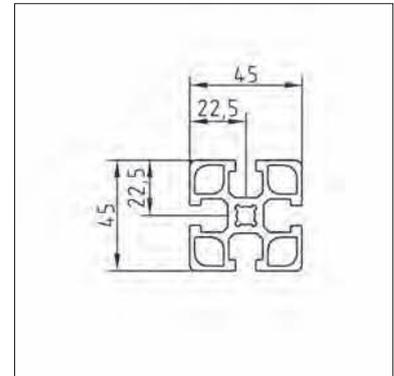
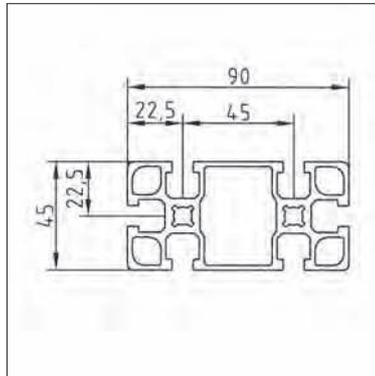
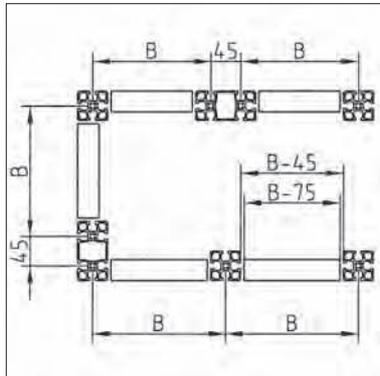
Le système de fixation

Le système normalisé SaveGuard est une solution particulièrement rapide et économique pour la plupart des applications. Des hauteurs et dimensions personnalisables, ainsi que des dispositifs de protection phonique et de protection contre les projections d'eau sont disponibles en option tout comme différents modes de fixation.



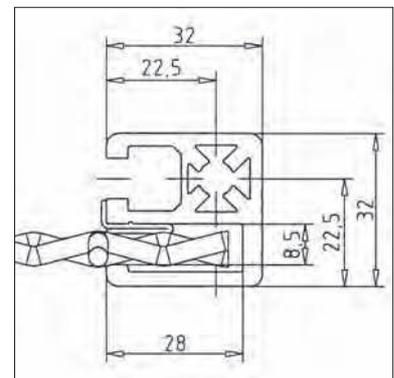
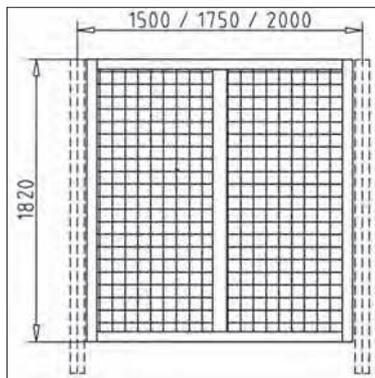
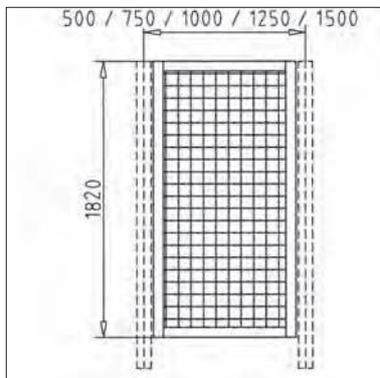
SYSTEME DE SECURITE SAVEGUARD

LES STANDARDS SAVEGUARD

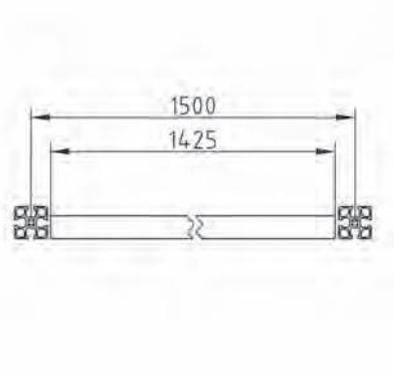
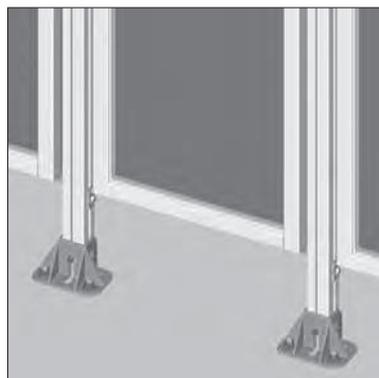
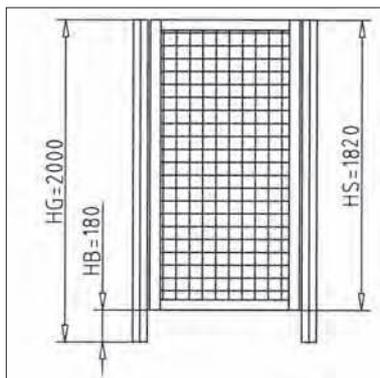
Largeur des panneaux Entraxe des Poteaux „B”

Largeurs standards 500, 750, 1000, 1250, 1500 mm
1500, 1750, 2000 mm avec un renfort central vertical

Les cadres des panneaux sont en profilés de section 32x32 développés spécialement. Grâce à la grande profondeur de la rainure pour les panneaux d'habillage et à l'aide des profilés de renfort nous pouvons garantir une grande rigidité de l'ensemble. L'intégralité des composants de la gamme MiniTec est compatible avec le système.

**Hauteur****Standard****Hauteur enceinte de sécurité HS**

**Hauteur totale „HG”= 2000 mm,
HS 1820 mm. L'espace de 180 mm entre le sol
et le cadre facilite les opérations de nettoyage.**



SYSTÈME DE SÉCURITÉ SAVEGUARD

MONTAGE

Le montage sur site des éléments pré-fabriqués peut être réalisé par une seule personne. Les poteaux sont fixés au sol de façon stable avec des chevilles haute résistance. Les poteaux sont équipés d'équerres, permettant le montage et le vissage des éléments de grillage. Ces derniers peuvent être disposés selon les besoins du client, des distances de tolérance pour la fixation des poteaux sont assurées par la présence de trous oblongs dans les équerres.



ELEMENTS DU SYSTEME DE PROTECTION MINITEC SAVEGUARD

ZONE SG 500/750/1000/1250/1500 (SANS TRAVERSE MEDIANE)

Données tech./Contenu

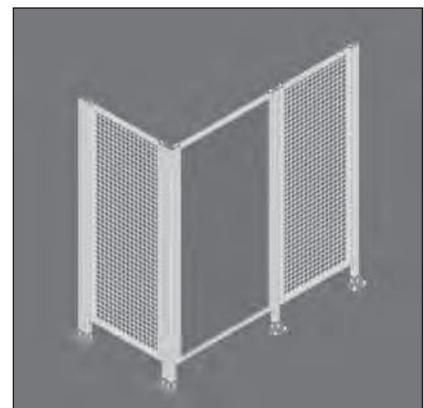
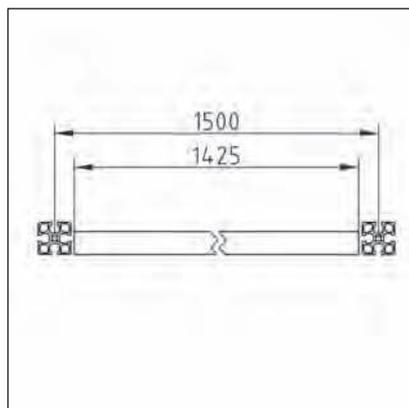
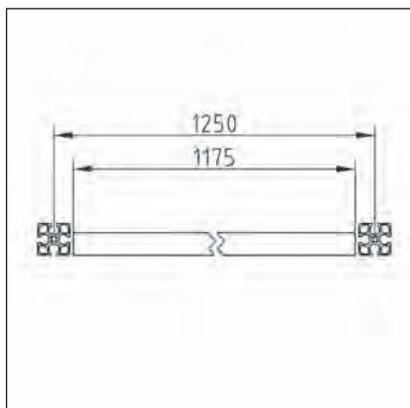
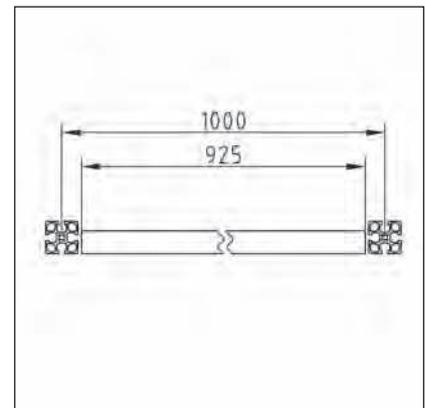
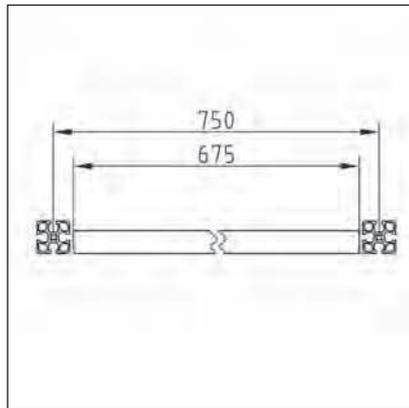
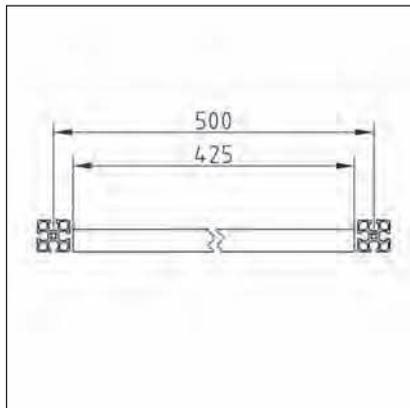
- Profilé à pince 32 x 32 UL, entièrement prémonté
- avec grillage ondulé 40 x 40 x 4 mm, acier galvanisé ou avec PETG5
- Hauteur standard HS : 1820 mm

Application

- pour séparation de zones à risque
- pour protection des machines

Montage

- Monter le Systeme de protection sur les poteaux en utilisant le kit de fixation 19, Art. N° 23.0010/0
ou Kit de fixation pour systèmes de protection SG avec vis inamissible, Art. N° 23.0011/0 a fixer au poteau.



Taille de zone B mm	Grillage ondulé Art. N°	Polycarbonate 5 Art. N°
500	23.0102/0	23.0112/0
750	23.0103/0	23.0113/0
1000	23.0104/0	23.0114/0
1250	23.0105/0	23.0115/0
1500	23.0109/0	23.0119/0

ELEMENTS DU SYSTEME DE PROTECTION MINITEC SAVEGUARD

ZONE SG 1500/1750/2000 (AVEC TRAVERSE MEDIANE)

Données tech./Contenu

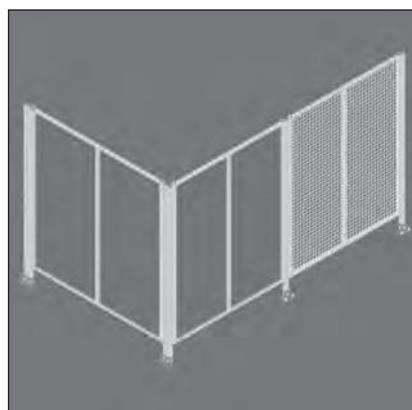
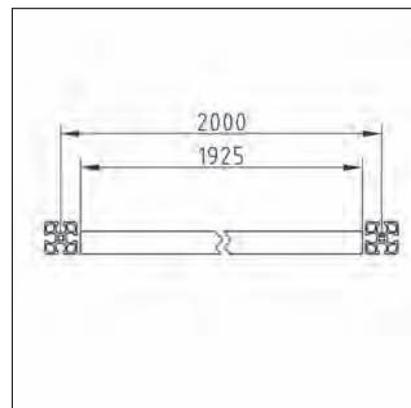
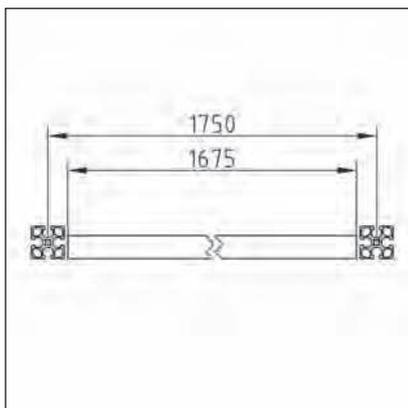
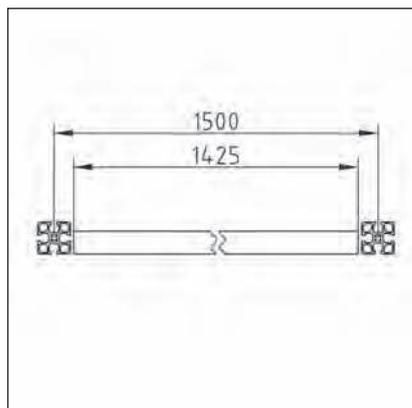
- Profilé à pince 32 x 32 UL, entièrement prémonté
- avec grillage ondulé 40 x 40 x 4 mm, acier galvanisé ou avec PETG5
- Hauteur standard HS : 1 800 mm
- Traverse additionnelle en profilé de serrage 45x32
- Traverse additionnelle verticale

Application

- pour séparation de zones à risque
- pour protection des machines

Montage

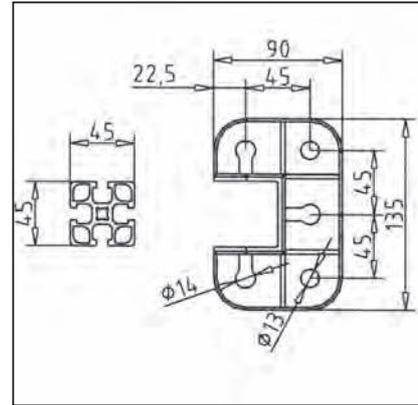
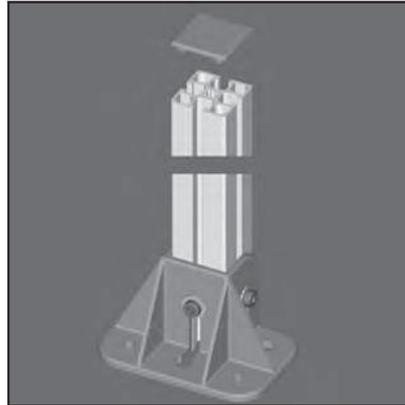
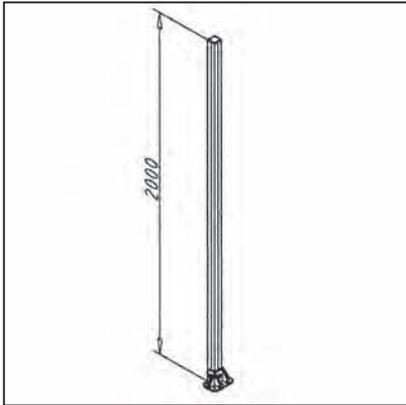
- Monter le Systeme de protection sur les poteaux en utilisant le kit de fixation 19, Art. N° 23.0010/0
ou Kit de fixation pour systèmes de protection SG avec vis inamissible, Art. N° 23.0011/0 a fixer au poteau.



Taille de zone B mm	Grillage ondulé Art. N°	Polycarbonate 5 Art. N°
1500	23.0106/0	23.0116/0
1750	23.0107/0	23.0117/0
2000	23.0108/0	23.0118/0

POTEAUX SG 45 X 45

Art.-N° 23.0030/0

**DONNEES TECHN. / CONTENU**

- Profil 45 x 45 F
- Pied 45 GD prémonté
- Sans fixation au sol

APPLICATION

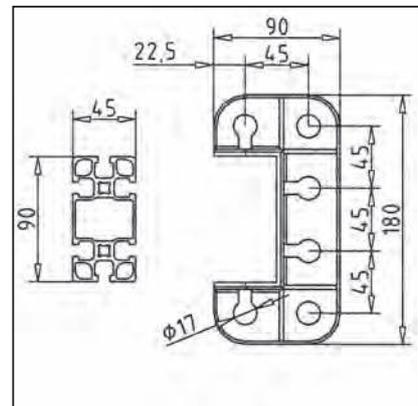
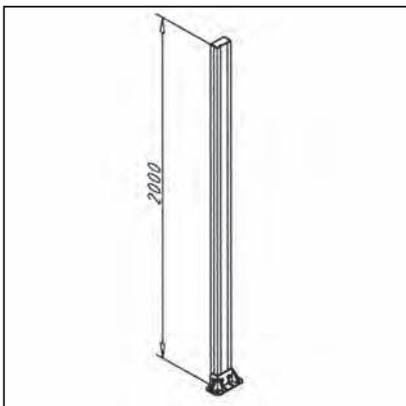
- Utilisation de tous les poteaux pour éléments de grillage, portes

MONTAGE

- Positionner le pied
- Tracer les trous à percer au sol
- Placer la fixation au sol et la fixer

POTEAUX SG 45 X 90

Art.-N° 23.0060/0

**DONNEES TECHN. / CONTENU**

- Profil 45 x 90 F
- Pied 90 GD prémonté
- Sans fixation au sol

APPLICATION

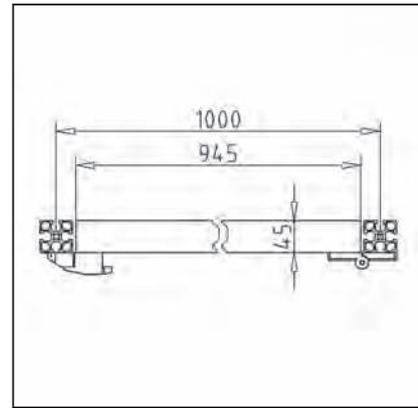
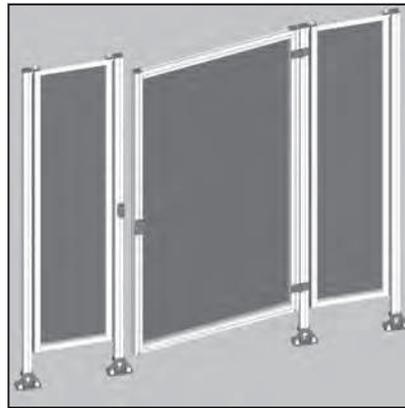
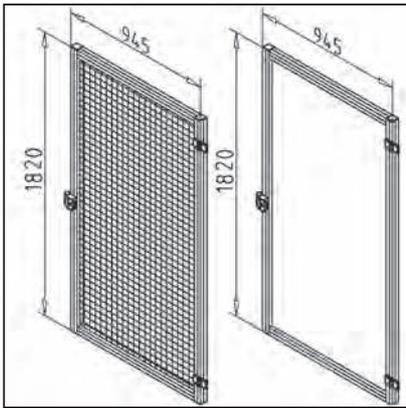
- Utilisation en tant que pièces à angle pour les systèmes de protection ou en cas de charges latérales élevées

MONTAGE

- Positionner le pied
- Tracer les trous à percer au sol
- Placer la fixation au sol et la fixer

PORTE SG 1000

Art.-N° 23.1404/0

**DONNEES TECHN. / CONTENU**

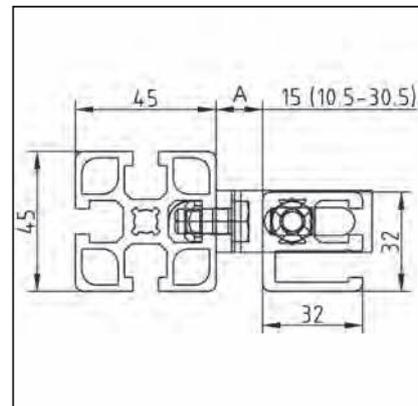
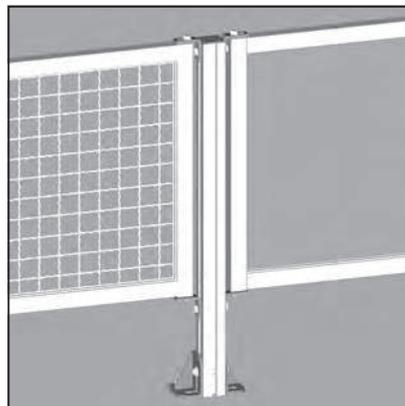
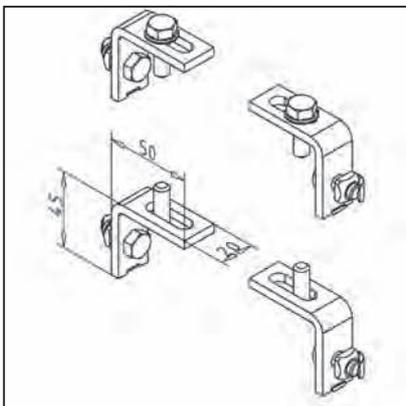
- Profil 45 x 45 F
- Entièrement prémonté avec serrure et charnières
- Avec polycarbonate 5, à droite **Art.-N° 23.1414/0**
- D'autres modèles sur demande

APPLICATION

- Pour accès aux éléments intégrés, par ex. En cas de travaux de maintenance

MONTAGE

- Monter entre deux poteaux avec une distance entre rainures de 1000
- Fixer la serrure au moyen de 2 trous sur les poteaux

KIT DE FIXATION 19 POUR SYSTEMES DE PROTECTION Art.-N° 23.0010/0**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- 4 dispositifs d'accroche des systèmes de protection, acier galvanisé
- Avec kit de fixation
- Poids/éléments 0,091 kg

APPLICATION

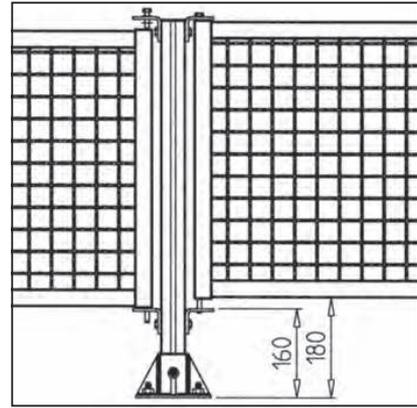
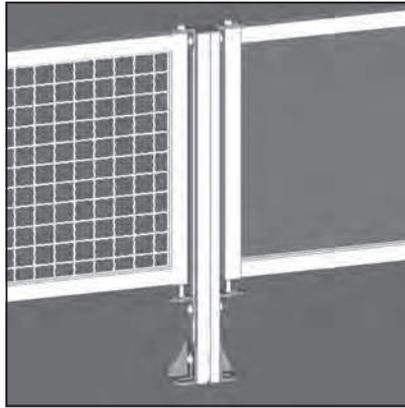
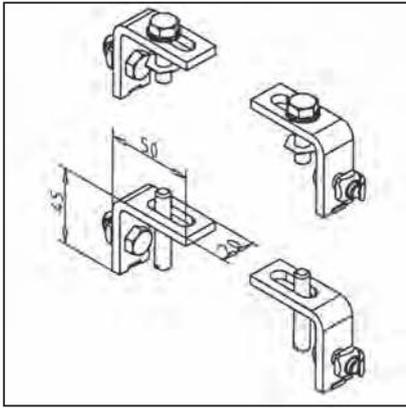
- Fixation des systèmes de protection par pinces 32x32, 45x32 ou profilés standard
- Fixation des systèmes de protection à l'angle souhaité

MONTAGE

- Positionner les systèmes de protection sur le crochet prémonté, puis le fixer à l'aide des vis fournies
- A = 10,5 mm - 30,5 mm

KIT DE FIXATION POUR SYSTEMES DE PROTECTION SG AVEC VIS INAMISSIBLE

Art.-N° 23.0011/0



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- 4 dispositifs d'accroche des systèmes de protection, acier galvanisé
- Avec kit de fixation
- avec autocollant "Panneau de Maintenance"
- Les vis sont d'exécution inamissible
- Poids 0,366 kg

APPLICATIONS

- Fixation des systèmes de protection devant être démontés à des fins de maintenance. Les vis à desserrer sont d'exécution imperdable.
- pour profilé de serrage 32 x 32 et 45 x 32
- Fixation des systèmes de protection à l'angle souhaité

MONTAGE

- Positionner les systèmes de protection sur le crochet prémonté, puis le fixer à l'aide des vis fournies
- A = 10,5 mm - 30,5 mm

DEMANDE DE DEVIS POUR ELEMENTS SUR MESURE

ZONES

Veillez indiquer...

la hauteur du Système de protection HS mm (par défaut 1820 mm)

la largeur du Système de protection B (jusque 75 mm) mm

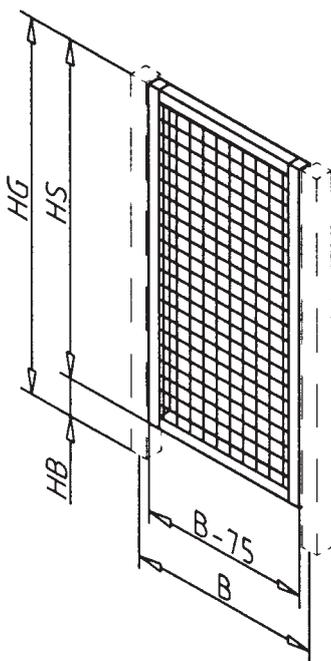
ou...

la hauteur totale HG mm (par défaut 2000 mm)

la surface au sol HB mm (par défaut 180 mm)

la distance entre centres de rainures B mm

Élément de surface Grillage ondulé Polycarbonate 5



Coordonnées

Société

Je souhaite un contact téléphonique

Interlocuteur

Je souhaite un devis écrit

Téléphone

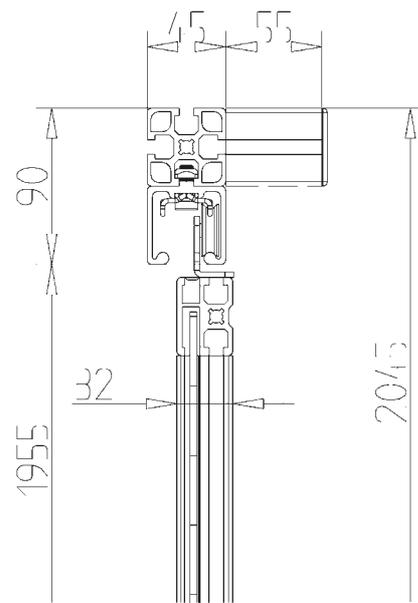
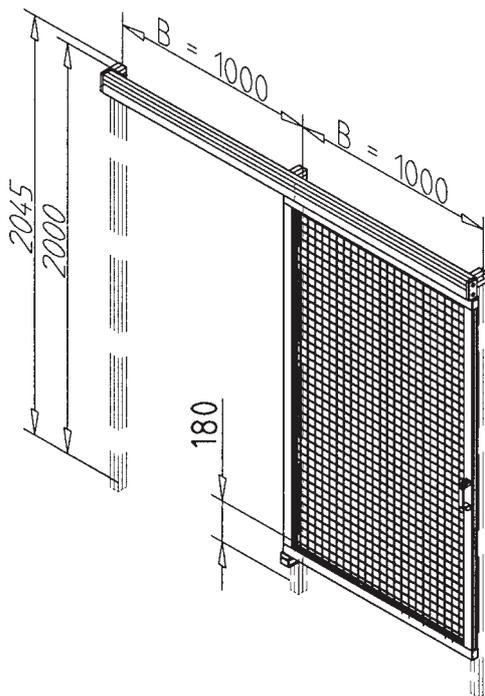
Fax

E-Mail

DEMANDE DE DEVIS POUR ELEMENTS SUR MESURE

PORTE COULISSANTE

Veuillez indiquer...

Ecart entre poteaux B mm (par défaut 1000 mm)Hauteur de poteaux HG mm (par défaut 2000 mm)Poignée un côté deux côtésÉlément de surface Grillage ondulé Polycarbonate 5Reste de la zone fixe
à droit oui nonà gauche oui non

Coordonnées

Société Je souhaite un contact téléphoniqueInterlocuteur Je souhaite un devis écritTéléphone Fax E-Mail

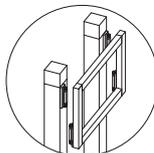
DEMANDE DE DEVIS POUR ELEMENTS SUR MESURE

PORTE RELEVANTE

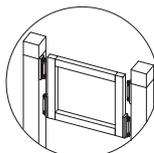
Veillez indiquer...

Type d'ouverture de porte

vers l'extérieur



vers l'intérieur



Distance entre centres de rainures B mm

Hauteur de levage A2 mm

Levage A3 mm

Dimensions verticales A1 mm

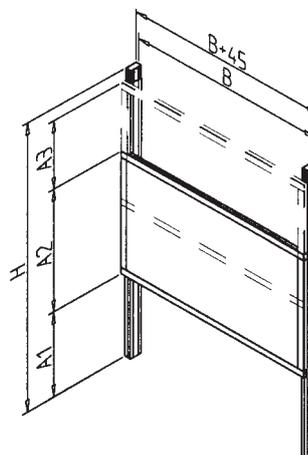
Commande Manuelle Pneumatique

Élément de surface Grillage ondulé Polycarbonate 5

Levages par heure

Reste de la zone fixe en haut oui non

vers le bas oui non



Coordonnées

Société

Je souhaite un contact téléphonique

Interlocuteur

Je souhaite un devis écrit

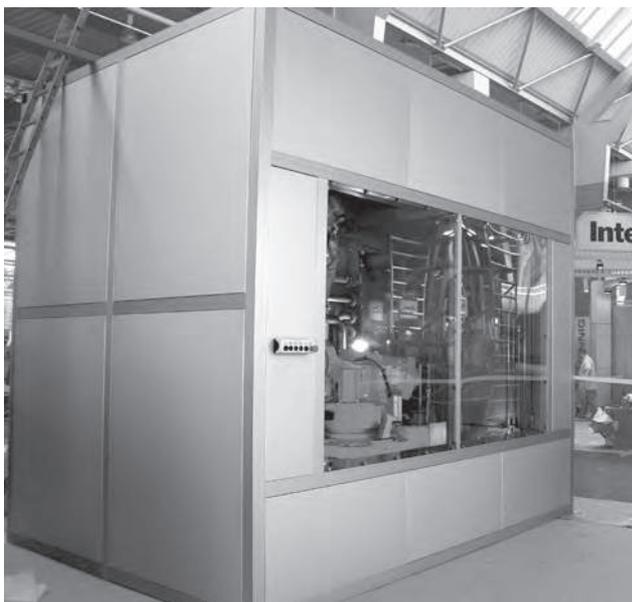
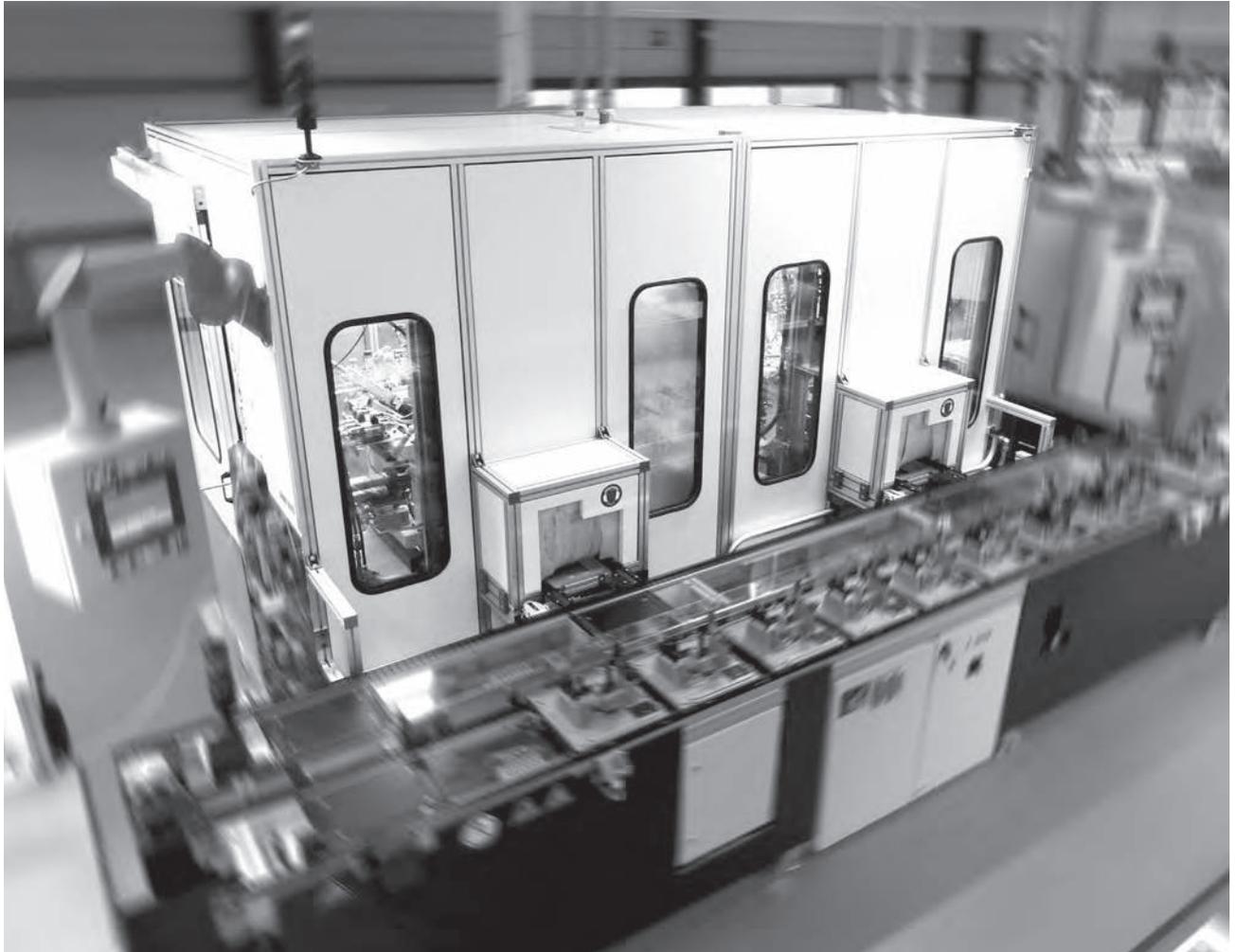
Téléphone

Fax

E-Mail

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

EXEMPLES



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

2033/10/CE – DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR L'EXPOSITION DES SALARIÉS AU BRUIT

La directive européenne sur l'exposition des salariés au bruit (2033/10/CE) a été transposée le 6 mars 2007 en droit national allemand. En vertu du nouveau décret (sur la protection des travailleurs contre le bruit et les vibrations), les seuils de déclenchement des mesures de prévention sont abaissés de 5 dB(A) et définis à 80 dB(A). La mise à disposition de protections auditives appropriées est une option de prévention pour la protection passive contre le bruit. L'inconvénient d'un tel équipement est qu'il entrave la communication, la reconnaissance des signaux d'alarme et d'avertissement ou n'est pas confortable à porter. La meilleure option est une protection active qui consiste à réduire l'émission de bruit ou à en confiner les sources. Certaines directives légales applicables en matière de prévention des nuisances sonores obligent l'employeur à prendre des mesures appropriées correspondant à chaque technicité.

Le nouveau système modulaire pour cabines antibruit et enceintes de confinement du bruit a été mis au point en collaboration avec l'entreprise Scharenberg, spécialiste de la prévention des nuisances sonores, établie à Tarmstedt. Les modules sont composés d'une structure de profilés MiniTec éprouvés reliés par des tapis antibruit de 20 mm ou des cassettes antibruit de 34 mm. La conception des modules a été spécialement étudiée pour offrir une facilité de montage optimale et le meilleur accès possible à la machine. Une disposition appropriée de l'enceinte modèle p34 permet habituellement d'obtenir une réduction du bruit de 25 dB(A).



PROTECTION CONTRE LE BRUIT



L'augmentation des dépenses de santé et les pertes de production liées aux nuisances sonores sont deux facteurs qui donnent toute son importance à la protection contre le bruit. Avec la réduction du niveau sonore, la productivité augmente.

Avantages des solutions de protection contre les nuisances sonores MiniTec

- Réduction fiable des nuisances sonores
- Système modulaire rentable
- Facilité de montage et de construction optimale avec des cassettes standards
- Accès optimal grâce aux portes, portes de levage et fenêtres de contrôle
- Parois faciles à démonter
- Dispositif d'évacuation de la chaleur en option



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

COMPOSANTS & MODÈLES

Modèle « p20 »

- Structure de base composée de profilés aluminium MiniTec
- Élément de surface
- Plaques d'absorption des vibrations, mousse PU de 20 mm, noire, art. n° 21.1879/0, à encoller sur éléments de surface, poids env. 650 g/m², résistance à la chaleur : -40 à +100 °C

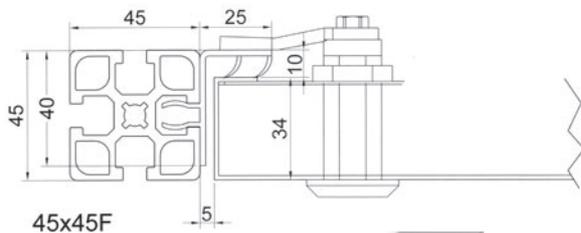
Choix des éléments de surface

- Tôle aluminium de 2 mm, anodisé, art. n° 21.1011/0, montée avec joint emboîtable 2, art. n° 22.1083/0
- Tôle en acier 1 à 2 mm, laqué ou galvanisé, montée avec joint emboîtable 2, art. n° 22.1083/0
- Panneaux de particules de 8 mm, avec revêtement blanc des deux côtés, art. n° 21.1815/2
- Panneaux de particules de 8 mm, avec revêtement gris clair des deux côtés, art. n° 21.1855/0

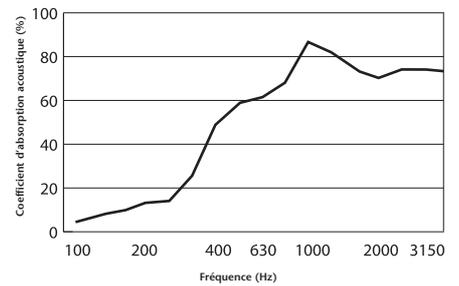


Modèle « p34 »

- Structure de base composée de profilés aluminium MiniTec
- Bande antibruit, art. n° 22.1130/1
- Cassettes antibruit de 34 mm
- Face intérieure : tôle perforée, remplissage laine minérale de haute qualité, voile de verre de protection contre le ruissellement, difficilement inflammable selon la norme DIN 4102, classe de construction A2
- Face extérieure: tôle acier galvanisé, laqué selon le nuancier RAL (en option)



Coefficient d'absorption acoustique
Mesure suivant la norme DIN-EN-ISO 103534-2



Schalldämm-Maß nach ISO 140-3
Messung der Luftschalldämmung von Bauteilen im Prüfstand

Hersteller: Minitec
Prüfgegenstand eingeholt von: Schärenberg
Beschreibung des Prüfstandes, des Prüfgegenstandes und der Prüfordnung: Schalldämmvorrichtung aus Statoc Aluminium-Profilsystem (Minitec Profil 80x45 F, Al, Mg 0,75%) Minitec Schalldämmkassette (ABS basaltgrau, Doppel-Folien TPU schwarz) und Schärenberg Schalldämmkassette 34 mm (1 mm Lochblech verzinkt innen mit ca. 35 % Lochanteil, Mineralwolle kaschiert ca. 60 kg/m³, 1,5 mm Stahlblech verzinkt außen)

Bezeichnung: Schalldämmkassetten 34 mm
Kennz. der Prüfserie: Profikasten: 21.02.2011

Fläche S des Prüfgegenstandes: 10,0 m²
Flächenbezogene Masse: 18,3 kg/m²
Lufttemperatur in den Prüfräumen: 26,3 °C
Luftfeuchte in den Prüfräumen: 26,5 %
Volumen des Senderaumes: 120,4 m³
Volumen des Empfängerzimmers: 121,4 m³

Frequenz f, Hz	R, Terz dB
50	
63	
80	
100	21,9
125	17,9
160	16,4
200	19,2
250	22,9
315	24,5
400	27,1
500	28,8
630	31,2
800	32,6
1000	34,3
1250	33,9
1600	33,7
2000	36,7
2500	39,7
3150	42,3
4000	42,6
5000	44,0

----- Verschiebene Bezugskurve
----- Frequenzbereich der Bezugskurve
----- Bezugskurve (ISO 717-1)

Bewertung nach ISO 717-1:
R_w (C,C₂) = 32 (-1;-4) dB
Die Ermittlung basiert auf Prüfstands-Messergebnissen, die in Terzländern gewonnen wurden.

C₁₀₀₋₅₀₀₀ = 0 dB
C₁₀₀₋₅₀₀₀* = -1 dB

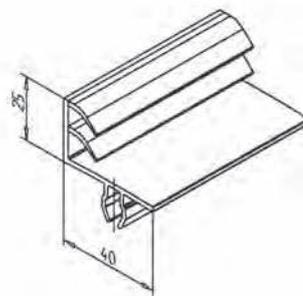
Nr. des Prüfberichtes: 210457-01
Datum: 01.04.2011
Name des Prüfbüros: KÖTTER Consulting Engineers KG, Rheine
Unterschrift:

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

COMPOSANTS & MODÈLES

Bande antibruit (art. n° 22.1130/1)

- Matériau: ABS gris
- avec deux lèvres d'étanchéité injectées
- Poids 0,232 kg/m
- Montage de la bande sans outil et sans vis
- Montage ultérieur possible
- Facile à installer, interchangeable
- Temps de montage minimisé
- Étanchéité au niveau des parois emboîtables, des butées de porte
- Pas de coupe d'onglet requise

**Cassette antibruit « p34 »**

- Épaisseur 34 mm
- Tôle en acier galvanisé de 1,5 mm, laqué au choix selon le nuancier RAL
- Doublage en matériau isolant en fibre minérale, env. 90 kg/m³
- Tôle perforée de 1,0 mm sur la face intérieure, galvanisée,
- vide de perforation env. 35 % Valeur d'isolation phonique selon la norme ISO 140-3 conforme au certificat
- Poids de la cassette 27 kg/m²

Modèles

- Cassette solidement vissée
- Cassette emboîtable avec dispositif de fermeture
- Porte avec poignée

**Optionen**

- Fenêtre simple ou double vitrage
- Laque selon le nuancier RAL
- Plaques d'insonorisation
- Canal d'insonorisation
- Ventilateur avec thermostat
- Portes coulissantes
- Pare-pluie

*Emboîtable avec dispositif de fermeture**Cassette solidement vissée**Porte avec poignée*

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

COMPOSANTS & MODÈLES

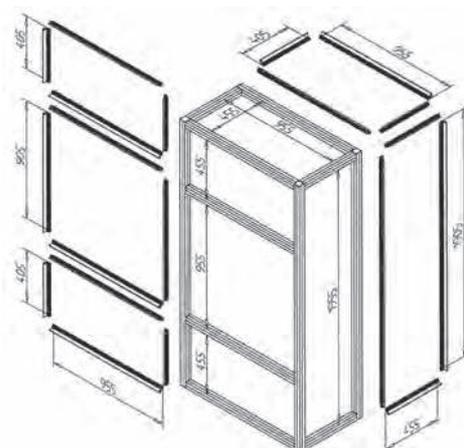
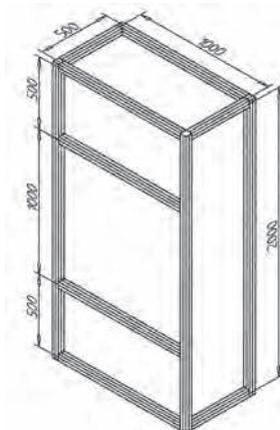
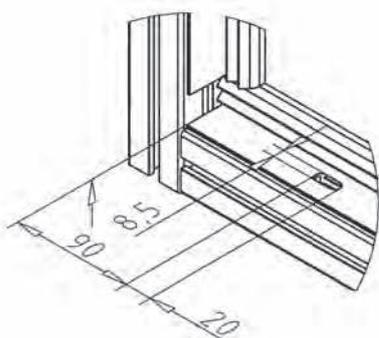
EXEMPLE DE STRUCTURE DE BASE

1. Construction

- lors du montage de la structure de support, utiliser dans la mesure du possible un écart central de rainure standard de 250 - 2000 mm

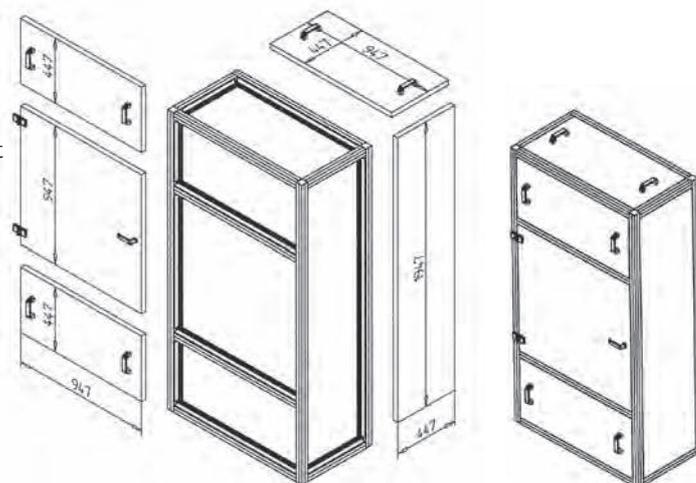
2. Mise en place de la bande d'insonorisation

- Mesure de la longueur de la bande d'insonorisation dans le sens horizontal N - 45 mm, vertical N - 95 mm
- Couper la bande et la placer en position
- Pour les éléments amovibles, réaliser en plus 2 trous oblongs de $\varnothing 8,5 \times 20$ en dessous et monter des goupilles de retenue de 25, art. n° 21.1758/0, avec des écrous



3. Mise en place et fixation des éléments

- placer les éléments amovibles dans les goupilles de retenue de 25 situées dans le bas, faire pivoter en position, puis verrouiller
- Fixer les éléments de porte et les battants sur le devant
- les éléments fixes sont vissés de l'extérieur



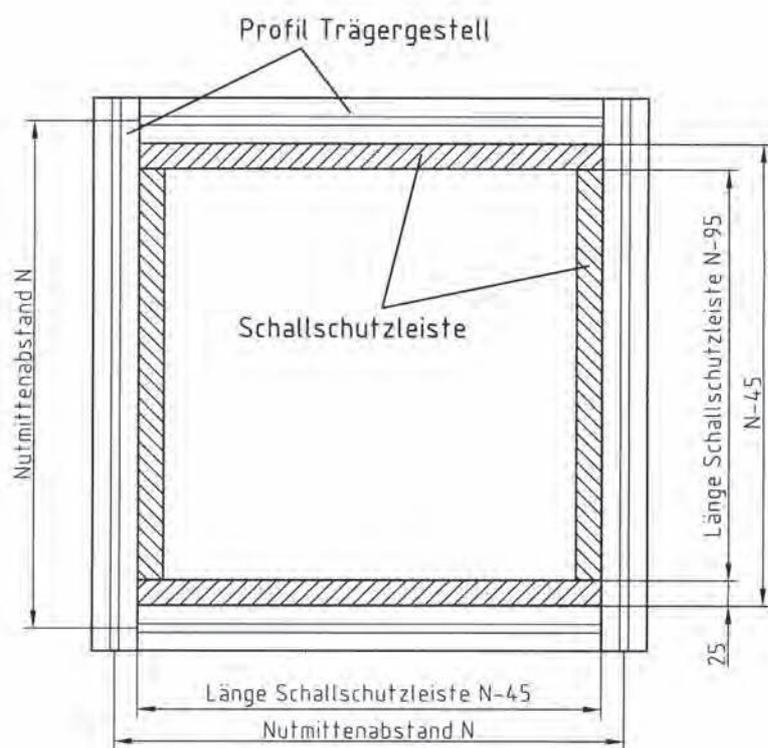
PROTECTION CONTRE LE BRUIT

COMPOSANTS & MODÈLES

Cassette d'insonorisation p34, dimensions préférentielles

Écart central de la rainure N mm	Dimensions des cassettes mm	Cassette fixe vissée art. n°	Cassette emboîtable art. n°	Porte art. n°
250 x 250	197 x 197	56.0011/0	56.0012/0	56.0013/0
500 x 250	447 x 197	56.0021/0	56.0022/0	56.0023/0
1000 x 250	947 x 197	56.0031/0	56.0032/0	56.0033/0
250 x 500	197 x 447	56.0041/0	56.0042/0	56.0043/0
500 x 500	447 x 447	56.0051/0	56.0052/0	56.0053/0
1000 x 500	947 x 447	56.0061/0	56.0062/0	56.0063/0
250 x 1000	197 x 947	56.0071/0	56.0072/0	56.0073/0
500 x 1000	447 x 947	56.0081/0	56.0082/0	56.0083/0
1000 x 1000	947 x 947	56.0091/0	56.0092/0	56.0093/0
250 x 2000	197 x 1947	56.0101/0	56.0102/0	56.0103/0
500 x 2000	447 x 1947	56.0111/0	56.0112/0	56.0113/0
1000 x 2000	947 x 1947	56.0121/0	56.0122/0	56.0123/0

Mesure de la longueur de la bande antibruit et de la cabine



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

DEMANDE

Nous nous tenons à votre disposition pour élaborer une solution de réduction de bruit personnalisée. Merci de nous transmettre le questionnaire ci-dessous dûment rempli par fax au: 0 63 73-81 27 20

Dimensions de la machine

Largeur mm

Longueur mm

Hauteur mm

Type de machine

Émission de bruit actuelle dB(A)

Réduction de bruit souhaitée de dB(A)

la plage fréquentielle Hz

Évacuation de chaleur requise oui non

Coordonnées

Entreprise Je souhaite être contacté par téléphone

Personne à contacter Je souhaite recevoir une offre par écrit

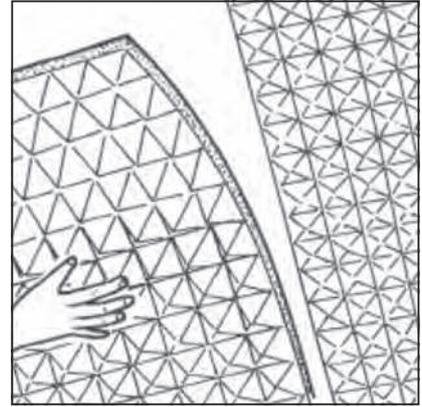
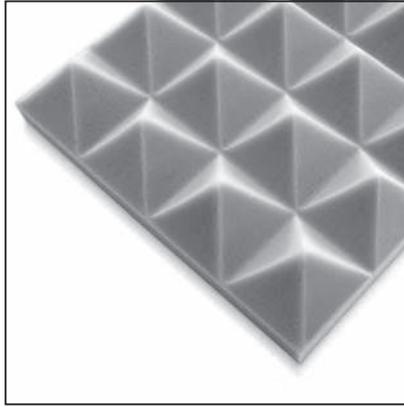
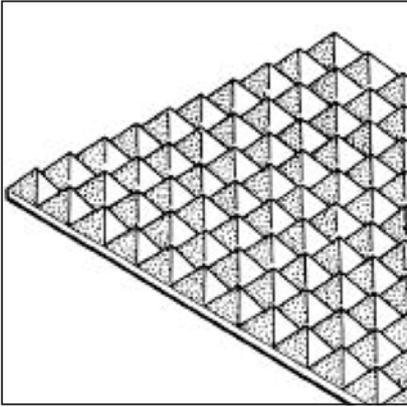
Numéro de téléphone

Numéro de fax

Courriel

PANNEAU ACOUSTIQUE AVEC MOUSSE ABSORPTION DE FORME PYRAMIDALE

Art.-N° 21.1819/0

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- Matière mousse PUR anthracite épaisseur 70 mm
- Classification feu niveau 3
- Conductivité thermique jusqu'à 0°C 0,032 W/mK
- Poids 1,5 kg/m²
- Dimension panneau 1000 x 1000 mm
- Autre épaisseur sur demande

APPLICATIONS

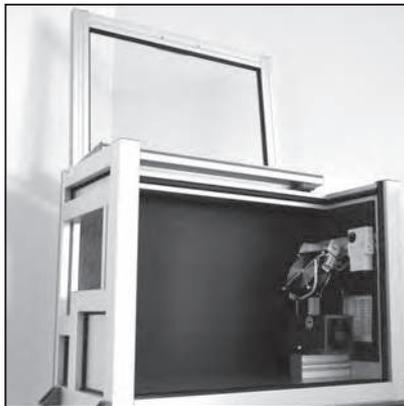
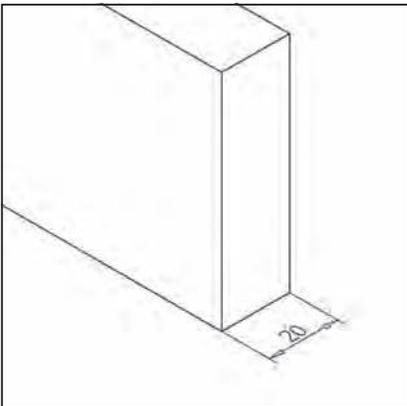
- Protection sonore primaire par encapsulation des sources de bruit
- Protection sonore secondaire pour pièce de repos ou bureau contre maître

MONTAGE

- Fixation par adhésif
- En fonction du type de panneau nous pouvons vous proposer différents adhésifs sur demande

PANNEAU PHONIQUE ÉPAISSEUR 20 MM

Art.-N° 21.1879/0

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- Matière : Mousse PU épaisseur 20 mm, noir, auto collante
- Résistance à tempère élevée -40 bis +100 °C
- Poids 0,650 kg/m²
- Panneau de dimensions 2000x1000

APPLICATIONS

- Grâce à la surface en PU, résiste bien à la saleté

MONTAGE

- Enlevé film de protection et coller

**Profilex s.a.**

6b, Z.I. In den Allern
L-9911 Troisvierges
Phone LU : +352 99 89 06
Phone BE : +32 28 88 16 29
Fax : +352 26 95 73 73

info@profilex-systems.com
www.profilex-systems.com